

NOUVELLES DE SAINT-VÉRAN, NOTRE COMMUNE

# LE CHANT DU COQ

PUBLICATION GRATUITE

Automne - Hiver 2021/2022 - N° 16

## LE RÉSEAU D'EAU

### LE BILAN DE L'ÉTÉ UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA STATION



**Saint-Véran**  
« Le pays où le coq picore les étoiles »



Stations villages  
des Alpes du Sud

# Sommaire

Édito du Maire	3
Le réseau d'eau	4
Bilan de la saison estivale	6
La Maison du Soleil et l'observatoire	6
L'école	7
Les plaques de rues et numéros des maisons	7
Les corvées ou participations citoyennes	7
Un nouvel employé	7
Les archives municipales	8
Les travaux de la fibre	8
La gestion des déchets	8
La signalétique	8
L'urbanisme	9
Festi' Saint-Véran	9
Un nouveau directeur pour la station	10
Le ski de fond	10
Conseiller numérique	11
Les commémorations	11
Le Parc en révision	11
L'état civil	11
Le saviez-vous ?	12

.....  
**LE CHANT DU COQ est une publication de la mairie de Saint-Véran**

1 place de l'Église 05350 Saint-Véran  
Téléphone : 04 92 45 83 91  
Fax : 04 92 45 81 98

Mail : [mairie.stveran@wanadoo.fr](mailto:mairie.stveran@wanadoo.fr)  
Responsable de la publication :

Mathieu Antoine, maire de Saint-Véran

Photographies :

Mathieu Antoine - Philippe Chalmet

Marie-Odile Lecomte - X

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées écologiquement (label PEFC).



## Programme des animations vacances de Noël 2021

Concours de crèches, ouvert à tous résidents permanents, résidents secondaires.  
Du samedi 18 décembre au jeudi 13 janvier Les vacanciers pourront découvrir librement les crèches exposées. Cette année, exposition dans le four de la ville d'une crèche géante fabriquée par les habitants du village avec reconstitution des métiers anciens.

Lundi 20/12 : de 10h à 19h en partenariat avec Anim-Agnel (comité d'animation de Molines), marché de Noël au pied des pistes de Molines.

17h30 en partenariat avec Anim'Agnel sur le front de neige de Molines, spectacle de feu. « La dinde » par la cie Fuegoloko

Deux improbables réceptionnistes ont pour mission de préparer le repas du Réveillon, mais leur bonne volonté pourrait bien mettre le feu à la cuisine... Un spectacle enflammé pour toute la famille mêlant magie de Noël, humour et effets pyrotechniques ! La Dinde Braisée est un spectacle tout public, où pyrotechnie, jongle enflammée, clown, plumes, danse swing ainsi qu'une pointe de décalage viennent gentiment taquiner les traditions de Noël. La Dinde Braisée, un moment intense, clownesque et généreux où le public est perpétuellement sollicité.

Mardi 21/12 : 17h30 descente aux flambeaux par les moniteurs de l'ESF, possibilité de s'inscrire, renseignement auprès de l'école de ski. Vin et chocolat chauds offerts à l'arrivée.

Jeudi 23/12 18h Concert et chants de Noël avec le groupe italien Nouvé de Gersi. Un concert dédié à la tradition des chants de Noël au tournant des Alpes occidentales. Trois musiciens, deux violons, voix, trompette, saxo et objets sonores...Eglise. Participation libre.

Mardi 28/12 :

16h30 Concert (musique folk) au pied des pistes avec les musiciens Franco Italiens

17h30 descente aux flambeaux par les moniteurs de l'ESF, possibilité de s'inscrire, renseignement auprès de l'école de ski. Vin et chocolat chauds offerts.

Mercredi 29/12 17h30

Projection du film « le Queyras au fil des saisons » par l'association images et rêves à la salle polyvalente. Participation libre.

Jeudi 30/12 17h30

Soirée "la magie de Noël", musique chants poésie et contes, Eglise. Participation libre.



## MAIS OÙ SONT PASSÉES LES BOULES DE NOËL ?

Lors de la mise en place des décorations de Noël, des boules de Noël rangées temporairement dans le four de la Ville ont disparu.

Ce n'étaient pas des boules de savons éphémères s'évanouissant dans le ciel.

L'auteur de ce larcin a voulu sans doute faire de son sapin le plus beau du monde.

La commune peut mettre à sa disposition d'autres décorations pour peu qu'il en fasse bien sûr la demande.

En attendant si ces boules pouvaient être restituées cela serait chouette.

MERCI !



# Édito du Maire



La saison d'été a enregistré des records de fréquentation. L'arrière-saison a vu aussi une bonne présence touristique.

La neige a fait son apparition assez tôt, et a permis d'ouvrir le site nordique du pont de Lariane les week-ends dès le 19 novembre.

Chacun se prépare pour une nouvelle saison d'hiver, que personne ne veut voir ressembler à celle de l'an dernier, mais la nouvelle vague annoncée et ses conséquences nous font craindre des restrictions.

Malgré tout, il nous faut avancer, les dossiers sont en cours même si les élections régionales et départementales en ont quelque peu perturbé l'avancement ; notamment la programmation architecturale du presbytère dont l'étude démarrera en janvier et l'achat de l'ancienne maison de Romain Mathieu pour laquelle la commune a exercé son droit de préemption et dont la signature de la vente est prévue prochainement. Si les idées ne manquent pas quant à son utilisation, cela fera l'objet de discussions avec vous. Ces deux projets s'inscrivent dans une logique de revitalisation rurale voulue par l'équipe municipale.

Vous découvrirez dans ce numéro l'augmentation significative des recettes de parking ainsi que les travaux de réparation de fuites du réseau d'eau. Ces deux exemples illustrent le souci que nous avons de maîtriser notre budget de fonctionnement afin de dégager une capacité de financement pour nos investissements.

Très bon début d'hiver et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Mathieu Antoine

# LE RÉSEAU D'EAU

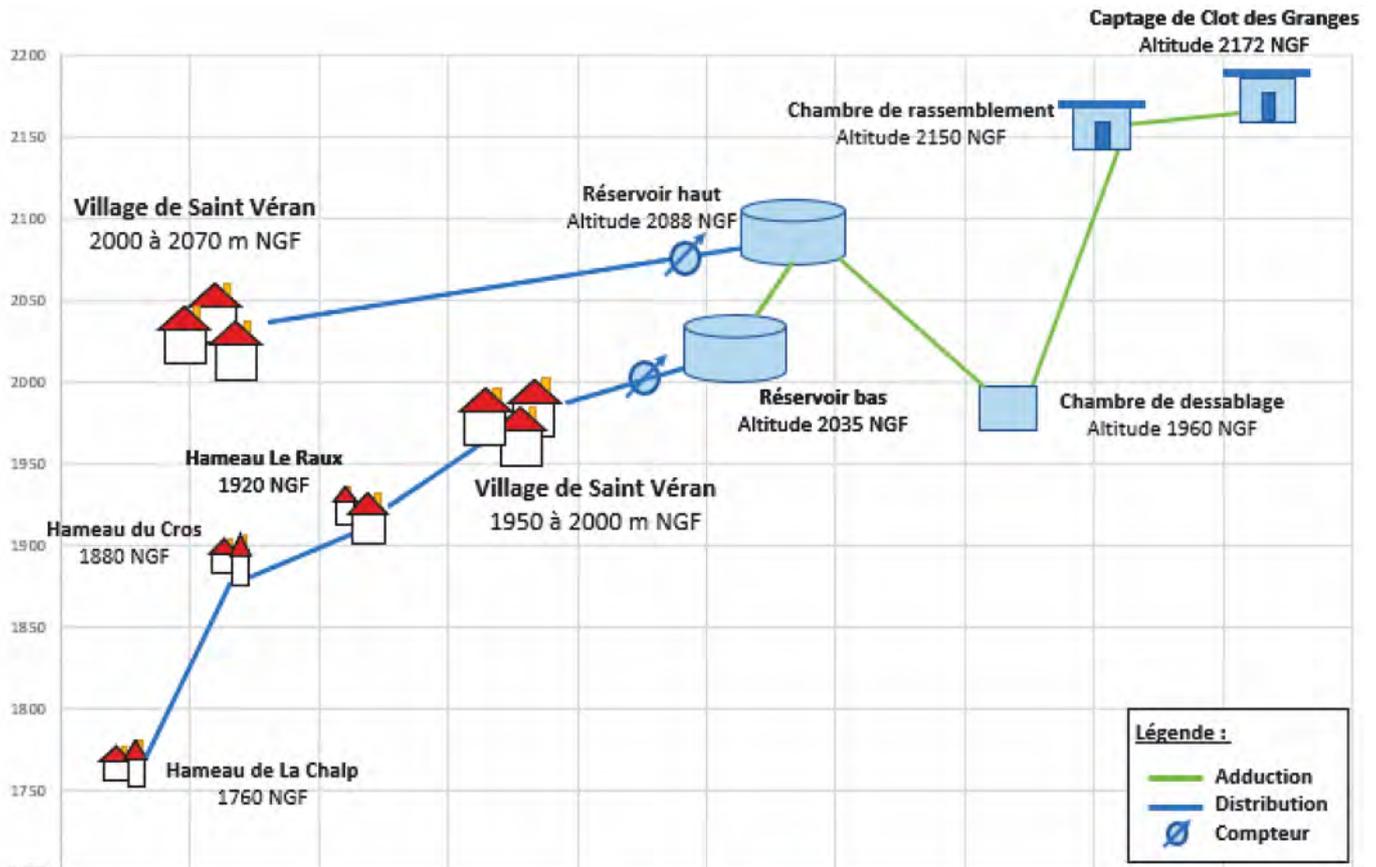
Depuis 1986 l'eau potable ne provient plus que d'un captage, celui dit du Clot des Granges au fond du bois du Suffie à une altitude de 2172 mètres.

L'eau captée est amenée, par une canalisation de plus de 3 kilomètres, dans le réservoir haut, dont le trop-plein alimente directement le réservoir bas.

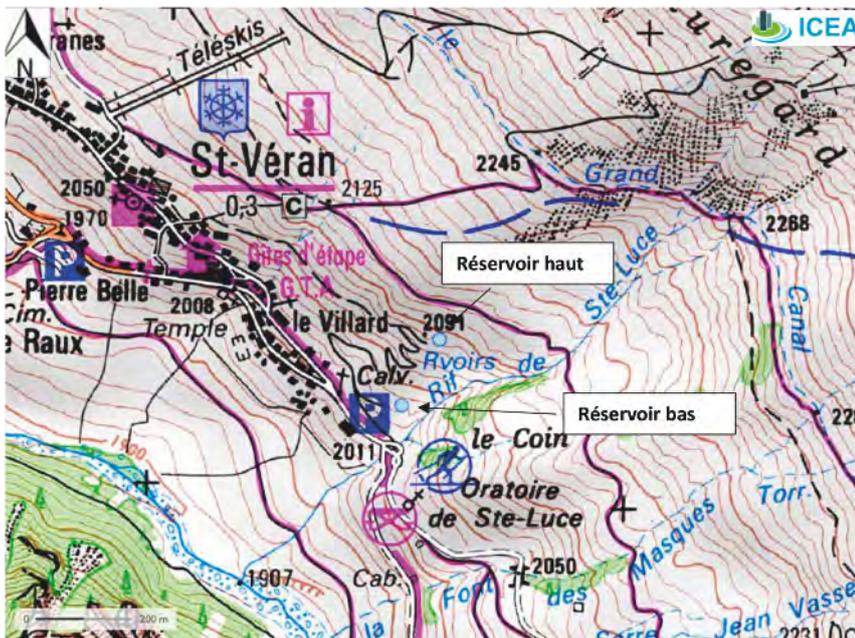
Ces deux réservoirs de 500 m<sup>3</sup> chacun sont situés à Sainte-Luce (extrémité Est du village) avec une réserve de 250 m<sup>3</sup> pour chacun.

Le réservoir « haut » alimente les quartiers de la Ville, Châtelet, Forannes) ; longueur de canalisation 2343 m.

Le réservoir « bas » alimente le Villard, Pierre Belle, Beauregard, le Raux, la Chalp ; longueur de canalisation 4247 m.



Synoptique du réseau d'eau potable de Saint-Véran - Extrait du dossier d'enquête publique - ICEA - Octobre 2021



Localisation des réservoirs « haut » et « bas » du réseau (www.geoportail.fr)



Vue des réservoirs depuis Sainte-Luce

L'eau n'est pas traitée ni même chlorée, mais des analyses régulières sont faites par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le volume d'eau est mesuré grâce à un compteur dit d'adduction situé juste en amont des réservoirs, et un compteur de consommation à la sortie de chacun des deux réservoirs.

Si la commune facture l'eau aux usagers par une redevance fixée annuellement par délibération, l'agence de l'eau qui est un établissement public facture à la collectivité sa consommation selon deux tarifs :

- 0,04 € par m<sup>3</sup> consommé (déduction faite des fontaines du village).
- 0,009 € par m<sup>3</sup> produit (déduction faite du volume consommé (ce qui pourrait correspondre au trop-plein).

	2020	Estimation 2022
Adduction : 0,04 € / m <sup>3</sup>	651 645 m <sup>3</sup> / 5982 €	400 000 m <sup>3</sup> / 3672 €
Consommation : 0,009 € / m <sup>3</sup>	307 000 m <sup>3</sup> / 14 339 €	225 000 m <sup>3</sup> / 10 485 €
<b>TOTAL</b>	<b>958 645 m<sup>3</sup> / 20 321 €</b>	<b>625 000 m<sup>3</sup> / 14 157 €</b>

Les relevés ont fait apparaître une consommation excessive en sortie du réservoir haut.



Un contrôle lors de l'été 2021 a permis de détecter une fuite importante. Les travaux réalisés à l'automne par l'entreprise Bucci Frères Sarl ont permis de réparer une fuite sur le réseau haut, mais aussi au même endroit, une fuite sur l'alimentation du réseau bas. L'économie réalisée sera réellement visible à partir de 2022.



Il s'agit ensuite de contrôler le débit d'adduction afin d'en limiter l'alimentation des réservoirs au juste besoin. En d'autres termes, le trop-plein doit être réduit au maximum.

Cette rigueur devrait nous permettre d'économiser environ 6000 € / an.

Enfin et pour permettre d'être éligible aux financements de modernisation du réseau, notre prix de l'eau devrait être de 1 € / m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 13 € de notre facture d'eau.

Notre volonté depuis un an de réduire les fuites sur notre réseau, nous a permis de ne pas être pénalisés par l'agence de l'eau (environ 10 000 €) et d'avoir pu bénéficier de subventions pour un premier programme (remplacement et ajout de vannes, télégestion).

Pour une utilisation raisonnée et une tarification au plus juste nous n'échapperons pas, tôt ou tard, à la mise en place des compteurs individuels.



## BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

### Le stationnement

	2020 (à partir du 17 juillet)	2021 (à partir du 1 <sup>er</sup> juillet)
Parking (voiture, moto, macarons « séjour »)	32 080 €	57 360 €
Camping-car (septembre compris)	3 450 €	6 436 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 530 €</b>	<b>63 796 €</b>

Si la fréquentation estivale a été importante, les résultats 2021 s'expliquent aussi par l'augmentation des tarifs parking et macaron « séjour », ainsi que de l'installation d'une borne automatique camping-car 24/24.



Cette borne a pris la foudre en août. Pendant cette panne de 10 jours, la redevance était prise à l'accueil. Nous avons donc pu limiter les pertes.

### La navette de Clausis

	2020 (à partir du 17 juillet)	2021 (à partir du 1 <sup>er</sup> juillet)
Recettes	33 051 €	49 708 €

Les dépenses s'élèvent à 53 926 €, soit un déficit de 4 218 €. La navette étant désormais une compétence communautaire, l'attribution de compensation (ce que la commune doit reverser à la communauté de communes), a été calculée sur les exercices 2017, 2018 et 2019, soit 7 282.80 € par an. Il pourra être revu ensuite.



## LA MAISON DU SOLEIL ET L'OBSERVATOIRE

L'été 2021 comme les années précédentes, la Maison du Soleil, sous l'animation de Julia Gaudefroy et Shona Mac Arthur a ouvert ses portes en visites libres ou guidées. Quant à lui, le jeune public était nombreux pour les ateliers qui rencontrent toujours un réel succès.

À raison d'une fois par semaine, nous avons aussi expérimenté une nouvelle animation ; l'observation nocturne, appelée Astro 2000. Ce coup d'essai est très prometteur puisque nous avons accueilli 164 personnes.

Pour cet hiver, cette expérience est reprogrammée un soir par semaine et vraisemblablement tous les soirs de l'été 2022 afin de renforcer le lien avec l'observatoire.



Les enfants observent le Soleil

	Été 2020	Été 2021
Recettes	10 018 €	12 891,90 €

De son côté, l'observatoire a enregistré une forte hausse des soirées « Nuit découverte du ciel ». Toujours sous la gestion de l'association Saint-Véran Culture Développement, dont je remercie le travail et l'implication de tous ses bénévoles avec à sa tête Françoise Bellanger, les réservations pour l'hiver sont ouvertes depuis la mi-septembre.

Enfin, pour resserrer les liens, une réunion très constructive a eu lieu à Paris le 17 novembre dernier entre la commune, les associations Saint-Véran Culture Développement et AstroQueyras.

## L'ÉCOLE

Vous le savez, l'hiver dernier a été celui de la mobilisation contre la fermeture d'une classe élémentaire à Saint-Véran. Malgré cela, la classe est supprimée.

Pour rappel, l'école est « jumelée » avec Molines dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, et ce depuis plusieurs années. La maternelle était sur Molines et les deux classes élémentaires sur Saint-Véran.

La fermeture d'une classe élémentaire sur Saint-Véran modifie quelque peu la répartition : désormais, les CP sont associés avec les maternelles en une classe à Molines. Les sections du CE1 au CM2 sont en classe unique à Saint-Véran.

Les classes à niveaux multiples ne sont pas une bonne réponse pédagogique aux diminutions d'effectifs. Pour tenter de pallier ces difficultés, l'inspection académique a recruté un coordinateur pédagogique qui tournera sur les écoles. Un pansement sur une jambe de bois bien illusoire qui montre la mauvaise volonté de l'inspection académique surtout quand on sait qu'il y a peu celle-ci a supprimé l'Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation (EMALA).

Mathieu Antoine

## LES PLAQUES DE RUES ET NUMÉROS DES MAISONS

Après une livraison extrêmement tardive, du matériau Fundermax, l'entreprise Acanthermel, a enfin pu fabriquer nos plaques de rues et les numéros de maisons.

François Giroud s'est proposé bénévolement de poser presque toutes les plaques de rues. Les employés communaux Alexandre Berge et Cédric Drouard ont finalisé la pose.



Les numéros ont été distribués aux personnes qui étaient présentes. Une permanence a eu lieu le 17 novembre pour ceux qui ont pu venir à la mairie. D'autres permanences seront organisées aux vacances de Noël et de février.

Frédérique Marrou

## LES CORVÉES OU PARTICIPATIONS CITOYENNES

Depuis le printemps dernier, vous avez été régulièrement sollicités pour participer à différents travaux pour le village.

Si le nom de corvée dérange, et je le comprends, en raison de sa signification obligatoire et rébarbative, il s'agit plus de participation volontaire où chacun s'y adonne la fleur entre les dents.

Participer à ces moments de travaux collectifs, c'est s'assurer des instants de convivialité et de fraternité, c'est aussi mieux connaître sa commune, dans ses moindres recoins.

Qu'il s'agisse de repeindre les limites des parcelles forestières, entretenir les chemins ou canaux, mettre en valeur un élément du patrimoine. Il y a toujours de belles choses à faire ensemble.



Mathieu Antoine

## UN NOUVEL EMPLOYÉ

Un nouvel employé communal, Cédric Drouard est arrivé sur la commune mi-novembre, avec sa femme et ses deux enfants de 2 et 3 ans.

Nous sommes très heureux d'accueillir cette nouvelle famille, qui loge dans l'appartement communal entièrement rénové.

**SOUHAITONS-LEUR UN BON ACCUEIL !**



## LES ARCHIVES MUNICIPALES

En 2019, la Mairie avait fait appel au centre de gestion des Hautes-Alpes pour trier nos archives.

Ce tri sérieux a permis de se séparer des anciens papiers ou dossiers inutiles.

Stockés depuis dans la remise de la salle polyvalente, ils ont été évacués cet automne par une entreprise spécialisée (le protocole de destruction étant particulier).



## LES TRAVAUX DE LA FIBRE

25 à 30 % des habitants pourront en bénéficier dès ce printemps. L'armoire de mutualisation du réseau fibre a été installée à la Bergerie à côté des garages du ski de fond.

L'armoire qui est installée à côté de l'agence postale et qui a été rénovée il y a peu, contient les installations cuivrées. À terme, elle n'aura plus d'utilité, mais cela peut prendre une génération.



## LA GESTION DES DÉCHETS

Deux nouveaux composteurs sont venus compléter celui de la Chalp, l'un au parking de Coste Belle, l'autre à Beauregard.



Pour rappel, 30 % de nos déchets sont compostables. Ce qui diminuerait d'autant le tonnage des déchets que nous payons à Véolia.

Par ailleurs, nous vous en parlions dans le précédent Chant du Coq, les doubles tambours ont été installés, maintenant les ordures ménagères doivent être conditionnées dans des sacs de 30 litres. Ce litrage est suffisant si nous trions correctement nos déchets (compost, verre, emballages, papiers et cartons).

Avec encore deux ou trois colonnes à cartons à installer, le dispositif de tri sera complet.

## LA SIGNALÉTIQUE

Le Parc naturel régional du Queyras a mandaté un bureau d'étude pour l'élaboration d'un guide et d'un plan de jalonnement de la Signalétique d'Information Locale (SIL).



*Quand trop d'informations tue l'information*

Il s'agit de proposer aux différentes communes de mettre en place une signalétique d'information locale et une signalétique piétonne par des petites barrettes.

La signalétique piétonne (à l'inverse de la signalétique qui s'adresse aux véhicules et qui demande un dispositif de barrettes rétro réfléchissantes devant respecter la charte graphique du Département) ne subit pas ces contraintes et les barrettes seront des matériaux que nous aurons choisis.



*Avant*



*Après*

Nous en sommes actuellement en phase de travail avant validation par le conseil municipal.

## L'URBANISME

### Où en est la révision du PLU ?

Vous le savez, après les élections municipales, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a marqué un temps d'arrêt de manière à redéfinir les grandes orientations stratégiques.

En même temps, il nous a semblé utile de faire un retour d'expérience et éventuellement d'apporter des ajustements ou améliorations dans le règlement de l'AVAP (transformée en Site Patrimonial Remarquable).

Les modifications de l'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) ne pourront en aucun cas révolutionner le document existant, mais pourront ajuster le règlement à la réalité et clarifier quelques incompréhensions.

Nous avons donc lancé une consultation et avons retenu le bureau d'étude Alpicité (celui qui a déjà la charge de la révision du PLU). Pour l'occasion, il s'est entouré de compétences spécifiques.

Mener en simultané la révision du PLU et de l'AVAP, est le gage d'une bonne cohérence entre ces deux outils réglementaires et permet d'éviter trop de longueurs dans ces procédures.

Cette nouvelle étude PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), d'un coût de 23 050 € est financée par l'État à hauteur de 15 000 €.

### Rappel

**Le moindre chantier que vous projetez sur votre maison ou terrain (même terrassement ou remplacement à l'identique d'une toiture par exemple), doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable (DP).**

**Cette déclaration est le gage que vos travaux soient conformes aux règlements, mais aussi une garantie en cas d'accident lors de votre chantier.**

La Mairie reste à votre disposition si vous avez des interrogations.

### Comment déclarer ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes seront dans l'obligation de proposer aux administrés la possibilité de déposer leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme d'information ou opérationnel, DIA etc.) en saisine par voie électronique, via le numérique.

La commune a fait le choix d'utiliser le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Il sera l'unique moyen numérique de déposer vos demandes, aucun autre système ne sera autorisé, notamment l'envoi sur la boîte mail.

**Si vous souhaitez faire vos demandes par voie électronique, il conviendra donc de vous rendre sur le GNAU.**

**Toutefois, le dépôt papier continuera d'être valable.**

## FESTI' SAINT-VÉRAN

Après un hiver bien calme en ce qui concerne les animations proposées par notre association d'animation du village, l'été a été nettement plus gai avec un programme riche et varié, ponctué d'événements récurrents qui rencontrent chaque année un beau succès.

Un petit nouveau fin juin, qui sera donc reconduit en principe cet été, la course de caisse à savon. On peut dire que l'évènement est unique dans le Queyras ! Pour concourir, réalisez d'ores et déjà votre propre caisse sur roues, seul ou en groupe. La course aura lieu le dernier week-end de juin. Celui du 18-19 juin n'a finalement pas été retenu pour cause d'élections législatives (deuxième tour). Pour tout renseignement, contactez Annick Daniels au 06 58 97 14 04.



*Une belle première édition*

Toujours un franc succès pour la Fête des Traditions, sur le thème de l'eau, et le festival photo. Le concours photo avec comme thème « *L'eau de Saint-Véran dans tous ses états* » a réuni plus de 70 participants.



*La pompe à incendie en action*

La journée spéciale « *Conjonction de Mars et Vénus* » organisée par l'Office du Tourisme, Saint-Véran Culture Développement, et la participation de Festi' Saint-Véran, a rassemblé un public nombreux venu de tout le département, ce qui prouve bien que la diversification des animations est importante, même dans nos petits villages de montagne.

Et n'oublions pas cette mémorable soirée de concert avec Sang d'Ancre, qui a rassemblé et fait danser toutes les générations de visiteurs et habitants, en clôture du Trail des Étoiles. Bonne nouvelle : ils reviendront cet été ! D'ailleurs, les concerts de toutes sortes marchent aussi très bien, classiques ou non.



L'association a pu cette année encore compter sur l'aide financière de la commune, à hauteur de 7000 €. Sont venus s'ajouter 900 € du Conseil Départemental et 600 € grâce à l'enveloppe cantonale de Valérie Garcin-Eyméoud. L'association remercie chaleureusement l'ensemble de ces soutiens financiers. De plus, la municipalité a mis à notre disposition cet été Arnaud Missimilly quelques heures pour soulager le travail des bénévoles.

Vous trouverez le programme complet des animations prévues cet hiver sur la page Facebook de Festi' Saint-Véran, ainsi que sur le site Internet <https://www.saintveran.com>. Le programme sera aussi affiché sur nos différents supports dans le village.

En plus de notre concours de crèches, à noter le marché de Noël le lundi 20 décembre toute la journée, et le spectacle de feu « La Dinde » à 17h30, tous les deux en partenariat avec Anim' Agnel. Ces événements auront lieu cette année à Molines, sur le front de neige.

Le comité d'administration a décidé d'un commun accord de faire l'impasse sur les pots d'accueil pendant ces vacances de Noël, en raison de la reprise de la pandémie.

Profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles et les adhérents de nos associations qui participent à la vie du village : Festi' Saint-Véran bien sûr, mais aussi Les Amis de Saint-Véran, Saint-Véran Culture Développement, l'Association des Parents d'Élèves. N'hésitez pas à les contacter si vous voulez vous aussi vous impliquer. Elles ont toutes besoin de vous !

## UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA STATION

### Nicolas Perretta

61 ans, marié et père de famille.



Haut-Alpin de naissance, Queyrassin de cœur.

Ingénieur Arts et Métiers de formation, mais manager-montagnard

Dans le milieu de la montagne depuis 1986 avec une expérience professionnelle internationale partagée entre l'Europe (Autriche, Suisse, Italie et France) et les États-Unis, je suis particulièrement attaché aux territoires de montagne et à leurs valeurs.

J'ai la volonté de partager mon expérience avec des générations plus jeunes et les préparer à leur future « prise de pouvoir ».

Je suis également très attaché à apporter/trouver des solutions pour affronter les défis sociétaux actuels : évolution de la technologie, disruption dans la gouvernance, crise identitaire des différentes générations, demandes et attentes de la clientèle toujours plus complexes, nécessité de prendre en compte la réalité environnementale et nos obligations pour la protection de notre environnement montagnard...

Le Queyras a devant lui de belles perspectives, mais la situation sanitaire actuelle rend tous les équilibres bien fragiles. C'est mon challenge d'accompagner l'ensemble des socioprofessionnels Queyrassins aux côtés de la RSSQ : j'y mettrai tout mon cœur et toute mon énergie !

## LE SKI DE FOND

Avec le début de cette saison hivernale, quelques modifications et améliorations sont à signaler.

Nous le demandons depuis quelques années ; la piste des Loups redevient piste de ski de fond et non plus itinéraire jusqu'au Clos des Faures. Cette piste dans le bois du Suffie méritait de retrouver son statut.

La signalétique d'accès aux pistes de l'Aigue Agnelle va être renforcée.

Le budget activité nordique de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras reste fragile, il est donc essentiel que chacun s'acquitte de la redevance et encourage son entourage à faire de même. Vous pouvez facilement acheter ou recharger votre pass sur le site <https://www.nordicalpesdusud.com/nordic-pass>

Les autres pratiquants (ski de randonnée, raquettes, piétons, VTT) peuvent eux s'acquitter d'une participation volontaire.



## CONSEILLER NUMÉRIQUE

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras a recruté un conseiller numérique pour accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens.

Il sera présent dans les deux France services à Aiguilles et Guillestre mais également en itinérance dans les communes du territoire pour animer des ateliers.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Vadim Mougnot !

[vadim.mougnot@comcomgq.com](mailto:vadim.mougnot@comcomgq.com)

Tel. : 04 92 46 85 23 / 04 92 45 42 42

## LES COMMÉMORATIONS



Chaque année, le dernier dimanche d'août est retenu pour commémorer les combats de la Montagne.

*En septembre 1944, les alliés qui sont fraîchement débarqués repoussent avec les résistants les Allemands à la frontière. 5 jeunes seront faits prisonniers et déportés.*

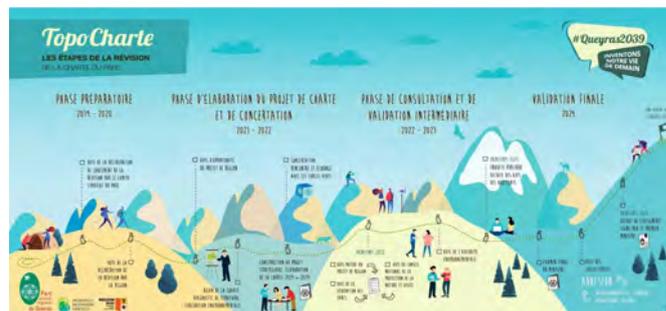
Dimanche 29 août, Mathieu Antoine, maire, y a assisté en compagnie de Joseph Brunet, porte-drapeau des anciens combattants de Saint-Véran.

Un moment de souvenir mêlé d'émotion et de fraternité.

Le 11 novembre dernier, après deux années de privations dues aux contraintes Covid, la cérémonie en commémoration de la fin de la Grande Guerre et de ses nombreuses victimes eut lieu devant le monument aux morts de Saint-Véran en présence d'un public nombreux et des enfants qui entonnèrent la Marseillaise pour conclure cette cérémonie.

## LE PARC EN RÉVISION

Le Parc naturel régional du Queyras entame la révision de sa charte ; un processus assez long fait de réunions de concertation, de validation, pour définir les grandes lignes du projet politique pour les 15 ans à venir.



Toutes les étapes de la révision sur :

<https://www.pnr-queyras.fr/votre-parc/queyras-2039>

Une réunion a eu lieu sur Saint-Véran le 26 novembre, elle n'a pas attiré un public nombreux.

La Région, qui est responsable de la procédure de révision a d'ores et déjà proposé un périmètre plus élargi. Il intègre Guillestre et Eyglieys dans leur totalité. Il appartiendra ensuite à chacune des communes de voter pour ou contre cette nouvelle charte et son périmètre.



Pour correspondre au slogan des Parcs naturels régionaux, « une autre vie s'invente ici », le Parc du Queyras doit veiller à la bonne application de la charte qui se veut en général ambitieuse.

## L'ÉTAT CIVIL

### Naissance

- Mireille Choron, le 11 juin 2021

### Mariages

- Frédérique Chapon et Romy Vandeveld, le 26 juin 2021
- Nadia Chaouch et Pascal Olivier, le 28 août 2021
- Marie-Hélène Ferraina et Hervé Guillon, le 11 septembre 2021

### Décès

- Daniel Brunet, le 1<sup>er</sup> août 2021
- Suzanne Destefano Épouse Marrou, le 7 octobre 2021
- Marie Prieur Épouse Brunet, le 10 novembre 2021

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Balade botanique sur nos sentiers de randonnées

C'est avec un intérêt toujours renouvelé que les botanistes ont arpenté le Queyras. La géologie complexe des Alpes et les particularités climatiques du massif Queyrassin en expliquent la richesse floristique.

Et si nous partions à la découverte de quelques espèces rares ou particulièrement typiques des plantes protégées qui font l'un des charmes de notre région ?

Nous voici donc sur les sentiers de randonnées, curieux de ce patrimoine végétal.

Arrêtons-nous aujourd'hui sur une fleur qui n'avait pas été revue sur notre commune depuis sa première mention, en 1889, au col de la Noire par N. Roux. C'est sur les sols acides des schistes lustrés, bien présents sur la commune de Saint-Véran, que nous pourrions découvrir le **Saxifrage à deux fleurs** (*Saxifraga biflora* Allioni) fiché sur les rochers, dans les rocailles ou éboulis des sites longuement enneigés de l'étage alpin (2300 à 3000 m). Rare dans les Hautes-Alpes il est connu dans le Queyras à Ristolas, Vars, mais observé et photographié par un botaniste en juillet 2021 au col Blanchet (cf. photo).

Petite plante de 5 à 15 cm, elle présente un calice cilié et glanduleux. Les pétales de sa corolle sont très écartés entre eux et plus longs que les sépales, légèrement incurvés, de couleur rose à violine, parfois blancs, contrastant avec le centre de la fleur qui est jaune. L'extrémité des étamines (les anthères) est également violacée. Les fleurs sont souvent groupées par deux ou trois. Elle fleurit fin juin à 2400 m d'altitude. Espèce en principe peu menacée, demandant quand même une surveillance attentive pour assurer sa protection.



*Saxifraga biflora* All

Philippe Chalmet

